Bulgarie : retour sur l’émigration économique rom en Europe

Description

À partir de 1958, les membres de la minorité nationale rom de Bulgarie ont été regroupés par le régime socialiste au sein de quartiers dédiés dans 160 villes et 3 000 villages. Depuis trois ans, l’Académie nationale des sciences (BAN) a réalisé une étude pour recenser les quartiers urbains accueillant désormais (en dehors de Sofia, la capitale) les membres de cette minorité au plan national. Au terme de ces travaux, grâce à la collaboration de médiateurs locaux et des pasteurs roms, 210 de ces quartiers répartis dans 149 villes ont été répertoriés.

Les analystes ont observé que même si l’ensemble du territoire national est concerné, les quartiers roms du sud du pays ont tendance à s’agrandir plus qu’ailleurs. Les communes de 10 à 30 000 habitants sont plus particulièrement affectées par ce phénomène. Dans la plupart des cas, les travaux de construction sont réalisés non par des habitants permanents de ces quartiers, mais par des émigrés économiques partis travailler à l’étranger mais qui dépensent leur argent en Bulgarie. Le plus souvent, ils construisent ou font bâtir une maison dans leur quartier ou achètent un appartement dans une zone résidentielle de leur ville.

Si cette pratique s’est développée, c’est que le nombre de partants a explosé depuis les années 2010. Jusqu’à cette période à peine 3 % des membres de la minorité rom quittait le pays pour travailler en Europe ou en Turquie. Mais, à partir de 2013 les départs se sont multipliés (fin progressive de la « période transitoire » limitant la circulation des travailleurs bulgares au sein de l’UE) : lors de cette vague migratoire exceptionnelle, ils seraient 47 à 48 % à avoir émigré temporairement ou de manière permanente. Désormais plus de la moitié des revenus de ces ménages dépendent du travail saisonnier (Espagne, Italie, France dans des communes telles que Moissac) ou permanent à l’étranger. Les gens de la minorité qui restent en Bulgarie sont souvent ceux qui n’ont aucune opportunité de travail ou sont entièrement dépendants des actifs partants (personnes âgées et enfants), mais dès qu’ils le peuvent ces derniers emmènent avec eux les membres de leur famille.

Une enquête sociologique réalisée à partir d’un panel de 900 individus à la fin de 2024 met en évidence l’état d’esprit des partants, qui ont le sentiment d’être discriminés (69 % des sondés), sont affectés localement par le chômage (71 %), souffrent de l’absence totale de revenus ou ont des revenus mensuels inférieurs à 250 euros (66 %). Autant de raisons de tenter leurs chances ailleurs et de ne pas revenir, et ceci même si leur présence déclenche des réactions négatives dans leurs pays d’accueil (Allemagne, France).

Sources : *24 chasa, Standart News, Marica, Dunavmost, Balkanec.*

date créée
06/08/2026
Champs de Méta
Auteur-article : Stéphan Altasserre